

Saint-Lo-Coutances-Cherbourg

AVS : le cri de colère de Saint-Louis entendu

QUOTIDIEN OUEST-FRANCE | vendredi 14 septembre 2018

120 mots | -

L'école privée Saint-Louis à Turlaville a obtenu gain de cause. Seulement quatre jours avant l'arrivée des écoliers, ils avaient appris par l'académie de Caen que faute de budget, il n'aurait que trois employés de vie scolaire au lieu des quatre prévus en juillet. « **C'est inconcevable, tant pour eux que pour le bon fonctionnement de l'école et l'apprentissage de tous les autres élèves** », s'était insurgé le collectif de parents dans un courrier au recteur du 10 septembre.

Leur cri de colère a trouvé un écho favorable mais l'école reste toutefois dans l'expectative : « **Nous nous inquiétons quant au renouvellement du contrat en novembre de l'une des AVS qui intervient auprès d'un enfant autiste.** »